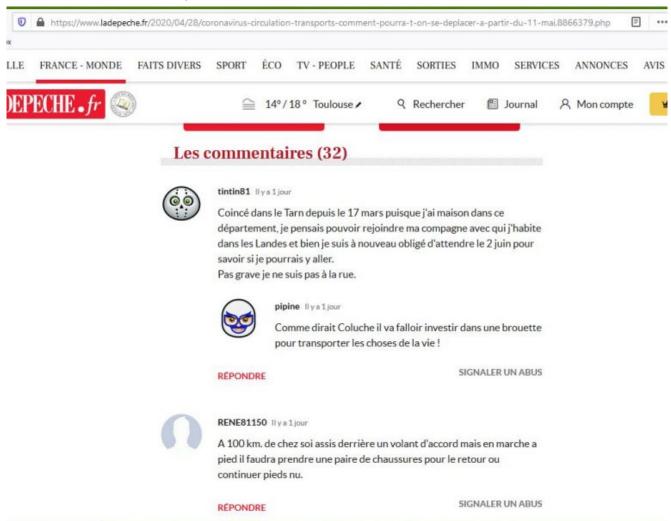
Cahier de doléances 2020 : c'est l'arbitraire gouvernemental, pas le coronavirus qui nous menace

écrit par Maxime | 1 mai 2020



Oui, c'est l'arbitraire gouvernemental qui menace nos équilibres de vie.

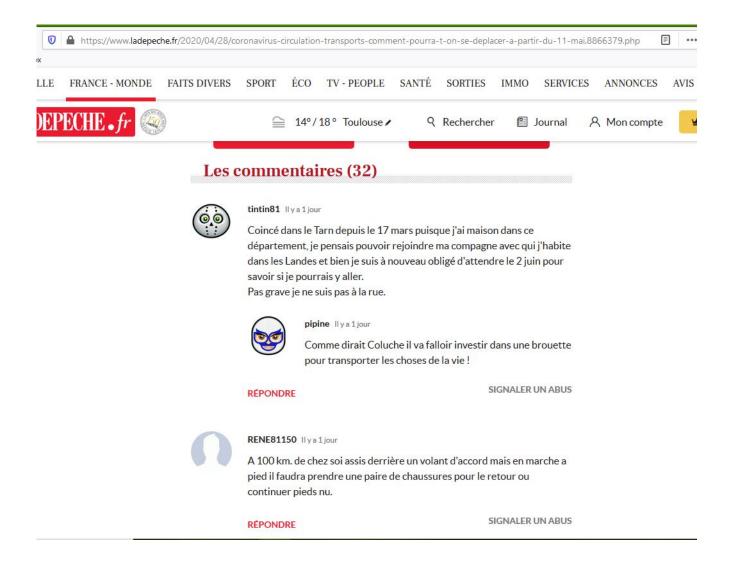
Nous sommes nombreux à déplorer la mauvaise gestion de la crise sanitaire par le gouvernement Philippe. Outre l'inadéquation de la réponse scientifique au coronavirus, les Français considèrent très largement que les autorisations de déplacement sont mal faites et témoignent d'un véritable arbitraire gouvernemental.

Sachant que les contrevenants s'exposent à payer de lourdes amendes, on peut se demander si ce n'est pas volontaire pour pousser les gens à agir illégalement afin de permettre à l'Etat de se faire de l'argent facilement tout en culpabilisant la population, alors même que les pseudo-déliquants ne prennent pas de risque sanitaire particulier, pas plus par exemple qu'en allant faire des courses pour s'alimenter.

Interdiction d'accéder à son potager, mais autorisation d'aller au Leclerc acheter des fruits et légumes ? Cherchez l'erreur !

Hélas, on sait que les médias filtrent l'expression des opinions, la censure d'un commentaire peut être pratiquée pour ne pas heurter le pouvoir en place sans que les lecteurs du journal en ligne s'en rendent compte.

On peut lire néanmoins quelques doléances dans les colonnes de certains journaux, par exemple sous cet article de La Dépêche du Midi :



Les lecteurs dénoncent l'absurdité des restrictions introduites pendant le confinement et surtout après, le 11 mai, quand après 2 mois de captivité à domicile, nous devrions avoir légitimement le droit de refuser de continuer à assumer les conséquences de l'impéritie du gouvernement et pouvoir réclamer le retour de notre liberté dans un pays censé être riche, au point de remettre des dettes africaines, d'accueillir des migrants et les subventionner généreusement...

Certains se plaignent des effets de seuil : 100 km autour de son domicile autorisés, 101 interdits. Mais au fond, les effets de seuil se rencontrent dans tous les domaines (par exemple pour les tranches de l'impôt sur le revenu, les allocations…). Il importe surtout de se demander si dans

leur principe même, les restrictions sont justifiées.

De ce point de vue, c'est l'introduction d'une limite quantitative arbitraire qui est inadaptée. On n'est pas plus dangereux quand on se confine en rejoignant son conjoint à 500 km que lorsqu'on passe une journée entouré de 10 personnes à 30 km dans les mêmes conditions...

Il est important de relever que les doléances actuellement formulées émanent souvent de gens qui portent un prénom français.

Pas de prénom musulman? On peut rappeler à ce sujet que le confinement de Macron est conforme à l'islam. Quant aux titulaires de titres de séjour, ils sont peut-être trop contents de rester en France donc ne se plaindraient pas trop ?

https://resistancerepublicaine.com/2020/04/12/une-musulmanele-confinement-est-en-accord-avec-notre-religion-nousnavons-pas-besoin-de-mosquees/

Macron, anti-le Pen, bénéficierait d'un état de grâce prolongé auprès de la population n'ayant pas adopté les coutumes ancestrales françaises?

On a ainsi l'impression que les doléances émanent de Français de souche, « gaulois réfractaires » comme dirait Macron, qui sont en train de formuler des revendications qui font penser aux cahiers de doléances qui précédèrent la Révolution française.

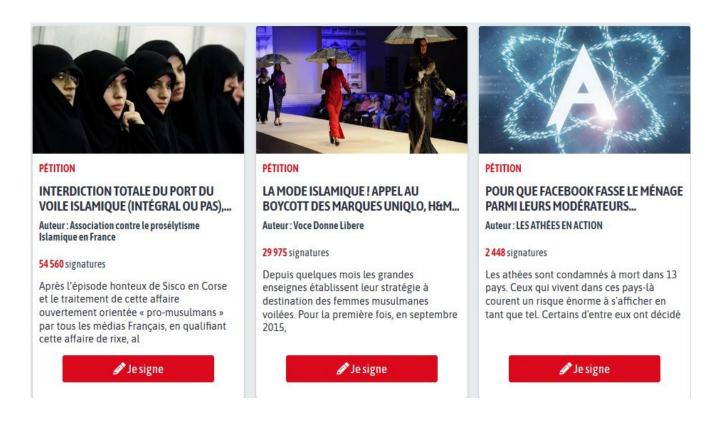
A ce titre, j'ai choisi de m'intéresser aux pétitions lancées sur « Mesopinions », un site qui garantit une grande liberté d'expression citoyenne. Un article récent paru sur Résistance républicaine remettait en cause le site concurrent « Change.org », j'ai donc préféré m'intéresser à

« Mes opinions ».

Signer des pétitions ne pourra peut-être pas infléchir le pouvoir macronien, mais puisque le référendum est si limité en France, ce qui est scandaleux, c'est aussi un moyen de récolter des opinions directement sans aucun filtre grâce aux commentaires publiés et aux initiatives prises.

Cela n'empêche pas d'écrire surtout aux ministres et députés pour leur manifester la colère populaire!

Une pétition visant à interdire le voile a ainsi été publiée sur ce site, qui a récolté 55000 signatures. Une autre réclame l'éviction des modérateurs islamistes de facebook…



On peut ainsi en 2020 constituer des cahiers de doléances informatiques comme nos ancêtres en auraient rêvé...



On peut proposer un florilège des doléances que des citoyens français ont formulées à la suite des annonces d'Edouard Philippe qui montrent l'absurdité de mesures excessivement abstraites et témoignent d'un mépris pour les libertés individuelles... Même sans avoir fait Sciences po ou l'ENA, de nombreuses « petites gens » expriment leur sentiment de voir atteintes leurs libertés fondamentales issues de 1789 et même antérieures grâce aux chartes municipales et garanties octroyées par le pouvoir royal dans bien des cas...

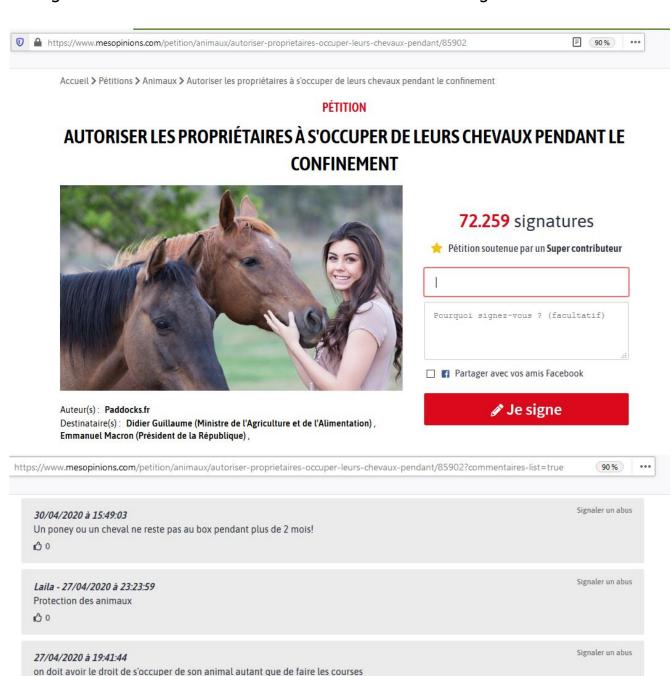
Le gouvernement refuse de faire l'effort de s'adapter aux modes de vie des Français qui n'ont pas l'intention de partir en vacances, ni faire « la java » à St Tropez. Il s'entête dans une approche désincarnée de l'existence des Français, un passage en force reposant sur l'exploitation des peurs…

Mais au fond de l'âme de ces Français de souche ou d'adoption portant un prénom français, il y a une capacité critique et de résistance qui font chaud au coeur. Mais on va voir qu'il y a aussi des gauchistes qui manipulent l'opinion.

Quelques illustrations. Tout d'abord, des propriétaires de

chevaux s'inquiètent car ils ne sont pas autorisés à s'en occuper pendant le confinement. C'est un déchirement.

On voit que la cause animale a été négligée, seuls les crottes de chiens ayant importé au gouvernement. Oui au chien, non au cheval, l'autorisation de déplacement dérogatoire est arbitraire. 77 000 signataires !



Car il me semble que c'est important pour le cheval mais aussi pour le propriétaire c'est un être vivant pas un ballon de basket

Signaler un abus

00

00

27/04/2020 à 18:54:10

A mettre en relation avec l'indifférence du gouvernement en matière de halal…

Un routier réclame encore l'autorisation pour les chauffeurs de pouvoir se restaurer pendant leurs longs trajets en respectant des distances de sécurité suffisante. C'est grâce à eux que la France continue encore de fonctionner, en grande partie…

PÉTITION

90 %

https://www.mesopinions.com/petition/social/possibilite-aux-conducteurs-routiers-se-restaurer/87982

La pétition



D'autres réclament la gratuité des masques, tant il est évident que l'effort pour se procurer un masque ne doit pas dépendre des revenus dont on est titulaire, s'agissant de garantir la santé publique. C'est bien la valeur de fraternité qui est en cause.

PÉTITION

GRATUITÉ DES MASQUES

Pa



Auteur(s): Allegre Alain

Destinataire(s): Olivier Véran (Ministre des Solidarités et de la Santé),

Emmanuel Macron (Président de la République),

La pétition

Le masque doit être l'emblème de la fraternité donc gratuit.

Des milliers de signataires dénoncent encore le retour à l'école alors que le virus n'est pas éradiqué et que les enfants ne sauront pas forcément respecter les gestes nécessaires.

PÉTITION

TRIBUNE CONTRE LA DECISION FRANCAISE DE REOUVRIR LES CRECHES, MATERNELLES, ECOLES, COLLEGES ET LYCEES



Des personnes âgées en parfaite santé dénoncent leur confinement jusqu'à la fin de l'année au moins. Elles craignent de dépérir…



Accueil > Pétitions > Social > Non à la sortie plus tardive du confinement pour les seniors!

PÉTITION

NON À LA SORTIE PLUS TARDIVE DU CONFINEMENT POUR LES SENIORS!





Puis vient le scandale des 100 km au-delà desquels, même après le 11 mai, on ne pourrait aller!

Les commentaires sont nombreux à dénoncer l'arbitraire gouvernemental et donner concrètement un aperçu des difficultés que cela engendre.

On voit notamment des gens se plaindre de voir leur famille disloquée. « Diviser pour mieux régner », telle est la devise d'un pouvoir machiavélique, et même diviser les familles en tenant leurs membres éloignés les uns des autres.



...

30/04/2020 à 08:36:17

maison en construction à 190 km de mon domicile actuel et impossible de me rendre sur le chantier qui est en pleine nature. J'ai 65 ans, je réclame la liberté, je réclame ma responsabilité.

Serge - 29/04/2020 à 22:04:33

Signaler un abus

Dans les départements comme les LANDES les distances entre les habitants (personnes de la même famille par exemple) sont supérieures à

01

Manon - 29/04/2020 à 16:25:16

Mon compagnon habite à plus de 100km



Aline - 29/04/2020 à 15:55:00

A Répondre

Ce virus arrange la DICTATURE qui c'est mie en place ! Ce coronavirus a était mis en place tout comme MACRONAVIRUS . NOUS SOMMES TOUS EN DICTATURES . CELA FAIT DEUX MOIS QUE JE N'AIT PAS VUE MA PETITE FILLE DE 2ANS ET DEMI QUI HABITE A 250 km LÂ RALE LE BOL RIEN À FOUTRE DES 100KM !!! RIEN NI PERSONNES M'EMPECHERA D'ALLER SERRÉE MA PETITE FILLE DANS LES BRAS.

Alexandra - 29/04/2020 à 13:37:25

aler un abus

Pourquoi limiter nos déplacements à 100 kms? Le conseil scientifique aurait il indiqué que le virus frappait au 101 ème km? A moins, que la vraie raison ne soit : interdiction de partir en vacances?

101

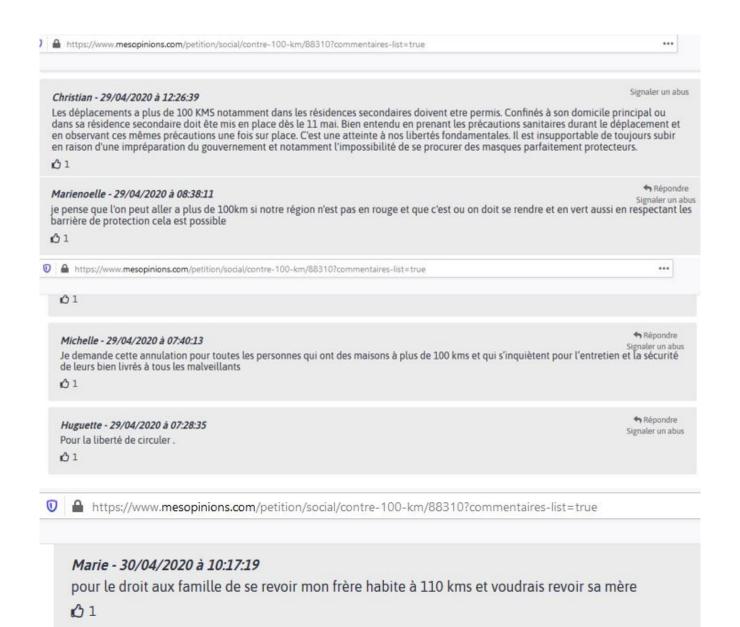
Jean-marie - 29/04/2020 à 08:38:29

A Répondre

Nos enfants et petits enfants habitent dans un département limitrophe du nôtre en région Pays de la Loire et situés à 140 Km de chez nous et nous ne pourrons pas les voir. C'est lamentable car il faudrait au moins moduler pour des régions où il y a peu de covid.

Nadine - 29/04/2020 à 14:25:39

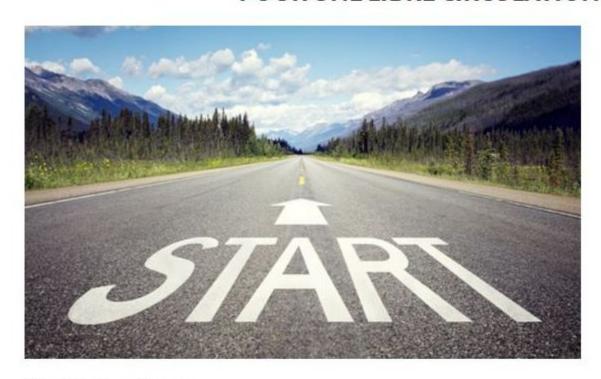
Cette distance est une aberration quand on est domicilié à la campagne, loin de grandes villes, et en limite de région ; et souvent avec toutes ses connaissances et sa parentèle dans un rayon de plus de 100 kms. La liberté de se déplacer est un droit fondamental constitutionnel qu'il est inadmissible de restreindre avec des mesures abruptes imposées de la capitale et sans lien proportionné avec le risque de propagation de l'épidémie



Malheureusement, dans ce domaine, il y a aussi la récupération de l'extrême-gauche qui propose elle aussi de s'opposer aux entraves à la libre circulation, mais ce, pour ouvrir grandes les frontières nationales !!

PETITION

POUR UNE LIBRE CIRCULATION



Auteur(s): Dany Champeme

Destinataire(s): Emmanuel Macron (Président de la République),

La pétition

Pour une libre circulation entre tous les départements français.

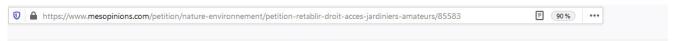
Pas de fermeture de nos frontières, tous ceux qui veulent venir en France peuvent le faire.

Ben voyons… tout le monde pourrait venir librement en France !

C'est autre chose que de s'opposer simplement aux entraves à la circulation subies par les Français en France alors qu'ils sont bénéficiaires de la liberté d'aller et de venir de la Déclaration de 1789 rédigée pour eux !

Enfin, dernier scandale de l'autorisation dérogatoire de

déplacement mal foutue, l'accès aux potages privatifs non attenants à des lieux de résidence est impossible, ce qui est dénoncé par 15000 signataires qui font justement valoir qu'on prend moins de risque à aller arroser et récolter ses fruits et légumes qu'en se rendent dans un supermarché pour en acheter…



PÉTITION

PÉTITION POUR RÉTABLIR LE DROIT D'ACCÈS DES JARDINIERS AMATEURS AUX POTAGERS PRIVATIFS NON-ATTENANTS À LEURS LIEUX DE RÉSIDENCE EN PÉRIODE DE CONFINEMENT



Auteur(s): Entraide villageoise Clamecy et alentours
Destinataire(s): Christophe Castaner (Ministre de l'Intérieur),
Monsieur le Préfet de la Région Bourgogne Franche-Comté, Madame la sous-préfète de la Nièvre

14.524 signatures





Les Français se sentent donc injustement coupés de la Nature, de leur famille, de leurs racines par ce gouvernement. L'approche désincarnée du gouvernement est considérée par beaucoup comme dictatoriale, alors qu'il serait simple d'affiner la typologie des cas légitimes de déplacement mais le faire empêcherait de faire passer la population pour responsable de la propagation du virus et de renflouer les caisses de l'Etat en infligeant des amendes colossales.